

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 83 (1938)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Étranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du N° fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne _____ Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

De l'influence exercée sur notre tactique par l'introduction en masse, dans les armées voisines, d'engins motorisés et blindés ¹

INTRODUCTION.

Comment s'opposer à l'action des engins motorisés et blindés dans une armée non motorisée, la nôtre ?

Pourquoi la tactique est-elle modifiée par l'introduction en masse de ces engins : auto-mitrailleuses, chars légers, chars moyens, chars lourds, chenillettes, tracteurs, porteurs, camions, voitures tous terrains, motos, side-cars ?

Quels sont les facteurs habituels des problèmes tactiques qui sont touchés par l'introduction des engins motorisés, des engins motorisés blindés ?

C'est d'abord, semble-t-il, le facteur *temps*, fonction de l'extrême mobilité de l'adversaire, fonction encore de la durée de transmission de nos rapports, de la durée de « gestation », de rédaction et de transmission de nos ordres, de la durée enfin de mise en garde de nos moyens.

¹ Documents principaux consultés : *Revue militaire française* (Général Pichon). *Revue d'infanterie* (Lt.-colonel Perré). *Revue militaire générale* (Colonel Mainié). *Cours du Cycle d'instruction des commandants* (1934). *Der Kampfwagenkrieg* (Général von Eimannsberger). *Militär Wochenblatt* (Général von Eimannsberger).